

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU

COMITE SYNDICAL DU MARDI 18 JUIN 2019



Date de convocation : le 11 juin 2019

Le comité syndical du syndicat de production et de distribution d'eau potable de la région de Caen, EAU DU BASSIN CAENNAIS, s'est réuni dans la salle 719 de l'Hôtel de la Communauté Urbaine, sis 16 Rue Rosa Parks à Caen, sous la présidence de Monsieur Nicolas JOYAU en l'absence du président Daniel FRANÇOISE

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 32

Nombre de votants : 33 (29 pour la compétence distribution)

Étaient présents : M. Marcel AUDE, M. BERTHELOT Didier, M. Martial BORDAIS, M. Michel BOSSUYT, M. Philippe BOUCHARD, Mme Catherine CASSIGNEUL, M. Sengdèd CHANTHAPANYA, M. Christian CHARDON, M. Xavier DOSSEUR, M. Gilles DUMENIL, M. Claude FOUCHER, Mme Astrid FROIDURE-LEPETIT (présente de la délibération n°2 à la délibération n°10), M. Guy GONDOUIN, M. Jean-Louis GREFFIN, M. Bruno HITIER, M. Nicolas JOYAU, M. Philippe LAFORGE, M. Jean-Claude LECLÈRE, Mme Janine LETOURNEUR, M. François LIBEAU, M. Philippe MARIE, Mme Véronique MASSON, M. Laurent MATA, M. François-Xavier PALAO, M. Denis PENVERN, Mme Lydie PRIEUR, M. Serge RICCI, M. Daniel RODON, M. Alain THEVENIAUD, M. Daniel THOMASSE, M. Alain TRANCHIDO, Mme Patricia ZARAGOZA-NODET

Excusé(s) ayant donné pouvoir ou représenté(s) : M. Claude BOSSARD ayant donné pouvoir à M François Xavier PALAO

Excusé(s) : M. Alain ARTISON, Mme Brigitte BARILLON, M. Claude BOSSARD, Mme Stéphanie CALME-GUILLOU, M. Amand CHOQUET, M. Alain COLOMBE, M. Michel COLOMBEL, M. Joël COTREL, M. DE WINTER Damien, M. Dominique DUVAL, M. Jean-Paul FANET, Mme Sandrine FOSSE, M. Daniel FRANÇOISE, Mme Marie-Jeanne GOBERT, Mr Jean Michel GODET, M. Jean-Marie GUILLEMIN, M. Bernard JOURDAIN, M. Xavier LE COUTOUR, Mme Joëlle LEBREUILLY, M. Rudy L'ORPHELIN, M Patrice MICHARD, M. Francis NICAISE, M. Patrick NICOLLE, M Régis POUBELLE, M. Thierry RENOUF, Mme Emilie ROCHEFORT, M Morgan TAILLEBOSQ, Mme Corinne VILLECHALANE, M. Jacky ZANOVELLO

Le comité syndical désigne M. Jean-Claude LECLERE comme secrétaire de séance.

Le quorum ayant été atteint à 18h, la séance est ouverte à 18h.

– **Communication du Président**

– **Approbation du compte rendu sommaire du comité syndical du 2 avril 2019**

– **Approbation du compte rendu sommaire du bureau syndical du 4 juin 2019**

Les comptes rendus sont approuvés

CS -19-03-01 COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRODUCTION 2018

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte et déclare à l'unanimité que le compte de gestion de la compétence production dressé, pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

CS – 19-03-02 EXERCICE 2018 - COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRODUCTION

Monsieur Joyau, Président de séance, s'étant retiré pour permettre le vote du compte administratif, Monsieur Leclère préside la séance.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité de la présentation du compte administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION				
	Mandats émis	Titres émis	Résultat exercice	Résultat exercice n-1	Solde
Exploitation	6 514 537,6	7 464 671,73	950 134,13	4 744 553,07	5 694 687,20
Investissement	2 933 921,55	1 040 961,17	- 1 892 960,38	- 20 111,58	- 1 913 071,96
TOTAL DU BUDGET	9 448 459,15	8 505 632,90	- 942 826,25	4 724 441,49	3 781 615,24

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit
Exploitation	0	0	0	5 694 687,20	
Investissement	1 124 372,58	2 026 842,00	902 469,42		- 1 010 602,54
TOTAL DU BUDGET	1 124 372,58	2 026 842,00	902 469,42	4 684 084,66	

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête en conséquence les résultats de l'exercice 2018 tels que résumés ci-dessus.

CS – 19-03-03 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRODUCTION

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter l'excédent d'exploitation 2018, soit 5 694 687,20 € de la façon suivante :

- 4 684 084,66 € en report à nouveau à la section d'exploitation (compte 002),
- 1 010 602,54 € à la section d'investissement (compte 1068).

CS – 19-03-04 EXERCICE 2019 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE - BUDGET PRODUCTION (SYEAU 02)

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget supplémentaire pour l'exercice 2019 du budget production qui s'équilibre ainsi, avec la reprise des résultats de l'exercice 2018 :

Exploitation**Dépenses**

Chapitre	Désignation	BP 2019	BS 2019	Reports	Budget total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 379 450	148 000	0	5 527 450
012	CHARGES DE PERSONNEL	0	0	0	0
022	DEPENSES IMPREVUES	50 000	0	0	50 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	848 550	4 536 084,66	0	5 384 634,66
042	OPER ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 135 000	0	0	1 135 000
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	37 500	0	0	37 500
66	CHARGES FINANCIERES	160 000	0	0	160 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	162 500	0	0	162 500
TOTAL		7 773 000	4 684 084,66	0	12 457 084,66

Recettes

Chapitre	Désignation	B.P. 2019	B.S. 2019	Reports	Budget Total.
002	RESULTAT FONCTION REPORTE	0	4 684 084,66	0	4 684 084,66
042	OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	407 000	0	0	407 000
70	VENTES DE PRODUITS	5 400 000	0	0	5 400 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 966 000	0	0	1 966 000
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	0	0	0	0
76	PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	0
TOTAL		7 773 000	4 684 084,66	0	12 457 084,66

Investissement

Dépenses

Chapitre	Désignation	BP 2019	BS 2019	Reports	Budget total
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	1 913 071,96	0	1 913 071,96
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000	0	0	100 000
040	OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	407 000	0	0	407 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	107 000	0	107 000
10	DOTATIONS	0	0	0	0
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 500	255 000	0	256 500
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	770 000	0	0	770 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	486 750	36 500	268 085,07	791 335,07
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 500	0	1 560,67	24 060,67
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 485 000	1 677 654,66	0	4 162 654,66
8000	PROG EAU	230 000	0	8 170,70	238 170,70
8001	RENOUVELT TRAVX INSTALLATIONS	180 670	0	219 329,53	399 999,53
8002	FORAGE DE LA GRONDE	0	0	0	0
8003	FORAGE DE VIMONT	0	0	100 000	100 000
8004	SECURISATION ZONE SUD	0	0	0	0
8005	PERIMETRE PROTECTION PRAIRIE	470 000	0	71 537,91	541 537,91
8006	PERIMETRE PROTECTION MOULINES	345 000	- 255 000	65 000	155 000
8007	REHABILITATION RESERVOIR MUE	10 000	0	390 688,70	400 688,70
TOTAL		5 508 420	3 734 226,62	1 124 372,58	10 367 019,20

Recettes

	Chapitre	B.P. 2019	B.S. 2019	Reports	Budget Total.
001	SOLDE INVEST REPORTE	0	0	0	0
021	VIREMENT SECTION EXPLOITATION	848 550	4 536 084,66	0	5 384 634,66
040	OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	1 135 000	0	0	1 135 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	107 000	0	107 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	0	1 010 602,54	0	1 010 602,54
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	702 940	0	1 333 442	2 036 382
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 821 930	- 2 821 930	693 400	693 400
TOTAL		5 508 420	2 831 757,20	2 026 842	10 367 019,20

Le Comité syndical autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

CS – 19-03-05 COMPTE DE GESTION DU BUDGET DISTRIBUTION 2018

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte et déclare à l'unanimité que le compte de gestion de la compétence distribution dressé, pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

CS – 19-03-06 EXERCICE 2018 - COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DISTRIBUTION

Monsieur Joyau, Président de séance, s'étant retiré pour permettre le vote du compte administratif, Monsieur Leclere préside la séance.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2018 pour la compétence distribution dressé par Monsieur Daniel FRANCOISE, Président, adopte, à l'unanimité, de la présentation du compte administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION				
	Mandats émis	Titres émis	Résultat exercice	Résultat exercice n-1	Solde
Exploitation	6 184 663,10	10 512 631,61	4 327 968,51	8 028 720,91	12 356 689,42
Investissement	5 832 486,19	7 716 826,25	1 884 340,06	- 5 420 698,88	- 3 536 358,82
TOTAL DU BUDGET	12 017 149,29	18 229 457,86	6 212 308,57	2 608 022,03	8 820 330,60

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit
Exploitation	0	0	0	12 356 689,42	
Investissement	2 905 511,80	848 046,00	- 2 057 465,80		- 5 593 824,62
TOTAL DU BUDGET	2 905 511,80	848 046,00	- 2 057 465,80	6 762 864,80	

Le Comité syndical reconnaît la sincérité des restes à réaliser, et arrête en conséquence les résultats de l'exercice 2018 tels que résumés ci-dessus.

CS 19-03-07 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET DISTRIBUTION

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter l'excédent d'exploitation 2018, soit 12 356 689,42 € de la façon suivante :

- 6 762 864,80 € en report à nouveau à la section d'exploitation (compte 002),
- 5 593 824,62 € à la section d'investissement (compte 1068).

CS 19-03-08 – INTEGRATION DES SYNDICATS D'EVRECY, VAL D'ODON ET SOURCE DE THAON

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré décidé à l'unanimité d'affecter les résultats budgétaires des syndicats de la Source de Thaon, Evrecy et Val d'Odon de la façon suivante :

Collectivités	Montants	Section	Chapitre
SYNDICAT DE THAON	578 806,8	Exploitation - Recettes	Chapitre 002
SYNDICAT EVRECY	722 724,17	Exploitation - Recettes	Chapitre 002
SYNDICAT VAL ODON	157 984,51	Exploitation - Recettes	Chapitre 002

Collectivités	Montants	Section	Chapitre
SYNDICAT DE THAON	-322 083,46	Investissement - Dépenses	Chapitre 001
SYNDICAT EVRECY	-15 423,74	Investissement - Dépenses	Chapitre 001
SYNDICAT VAL ODON	23 098,79	Investissement - Recettes	Chapitre 001

Le Comité syndical précise que ces inscriptions seront portées au budget supplémentaire de la compétence distribution

CS- 19-03-09 - REGULARISATION DES AMORTISSEMENTS DES EXERCICES 2017 ET 2018 - BUDGET DISTRIBUTION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de rattraper les amortissements des exercices 2017 et 2018 selon la répartition décrite ci-dessous et autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En pleine propriété :

Chapitre	Nature	Intitulé	Rattrapage 2017/2018
040	2805	Concessions et droits similaires	845,60
040	28032	Frais de recherche et développement	5 145,84
040	28138	Autres constructions	28 201,35
040	28154	Matériel industriel	130 522,05
040	28183	Matériel de bureau et informatique	2 958,53
040	28184	Mobilier	504,71
040	28188	Autres	657,32

040	281311	Bâtiments d'exploitation	77 299,10
040	281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 050 764,11
040	281561	Matériel spécifique – service distr. d'eau	39 944,48
042	139111	Agence de l'eau	125 279,55
042	13918	Autres	79 645,74

En mise à disposition :

Chapitre	Nature	Intitulé	Rattrapage 2017/2018
040	2805	Concessions et droits similaires	229,25
040	281738	MAD - Autres constructions	29 660,12
040	281754	MAD - Matériel industriel	18 644,54
040	281783	MAD - Matériel de bureau et informatique	1 651,12
040	281788	MAD - Autres	7 429,25
040	2817311	MAD - Bâtiments d'exploitation	12 371,94
040	2817531	MAD - Réseaux d'adduction d'eau	1 415 358,78
040	2817561	MAD Matériel spécifique - service distri. d'eau	83 856,47
042	139111	Agence de l'eau	223 813,78

CS – 19-03-10 EXERCICE 2019 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE - BUDGET DISTRIBUTION (SYEAU 03)

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget supplémentaire pour l'exercice 2019 du budget distribution qui s'équilibre ainsi, avec la reprise des résultats de l'exercice 2018 :

Exploitation

Dépenses

Chapitre	Désignation	BP 2019	BS 2019	Reports	Budget total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 358 860	146 000	0	3 504 860
012	CHARGES DE PERSONNEL	267 200	0	0	267 200
014	ATTENUATION DE PRODUITS	513 000			513 000
022	DEPENSES IMPREVUES	300 000	0	0	300 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 511 240	4 750 591,23	0	7 261 831,23
042	OPER ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 350 000	3 947 789,05	0	6 297 789,05
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 532 700	0	0	1 532 700
66	CHARGES FINANCIERES	470 000	60 000	0	530 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	85 000	0	0	85 000
TOTAL		11 388 000	8 904 380,28	0	20 292 380,28

Recettes

Chapitre	Désignation	B.P. 2019	B.S. 2019	Reports	Budget Total.
002	RESULTAT FONCTION REPORTE	0	8 222 380,28	0	8 222 380,28
042	OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	250 000	682 000	0	932 000
70	VENTES DE PRODUITS	9 547 000	0	0	9 547 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	26 000	0	0	26 000
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	1 465 000	0	0	1 465 000
76	PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000	0	0	100 000
TOTAL		11 388 000	8 904 380,28	0	20 292 380,28

Investissement

Dépenses

Chapitre	Désignation	B.P. 2019	B.S. 2019	Reports	Budget total
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	3 873 866,02	0	3 873 866,02
020	DEPENSES IMPREVUES	200 000	0	0	200 000
040	OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTIONS	250 000	682 000	0	932 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 150 000	0	0	1 150 000
10	DOTATIONS	0	0	0	0
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 416 000	241 100	0	1 657 100
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	317 550	3 600	2 050	323 200
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 600	-14 500	6 184,80	23 284,80
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 037 040	7 453 163,21	2 897 277	21 387 480,21
458	CU EU ROUEN ROSTAND TTC	0	90 988,44	0	90 988,44
458	CU EU CLEMENCEAU TTC	0	2 523,40	0	2 523,40
TOTAL		14 402 190	12 332 741,07	2 905 511,80	29 640 442,87

Recettes

Chapitre	Désignation	B.P. 2019	B.S. 2019	Reports	Budget total
001	SOLDE INVEST REPORTE	0	23 098,79	0	23 098,79
021	VIREMENT SECTION EXPLOITATION	2 511 240	4 750 591,23	0	7 261 831,23
040	OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	2 350 000	3 947 789,05	0	6 297 789,05
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 150 000	0	0	1 150 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	0	5 593 824,62	0	5 593 824,62
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	25 000	0	12 846	37 846
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 415 950	0	0	7 415 950
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	950 000	0	835 200	1 785 200
458	CU ROUEN ROSTAND	0	72 800,35	0	72 800,35
458	CU ST GILLES CLEMENCEAU	0	2 102,83	0	2 102,83
TOTAL		14 402 190	14 390 206,87	848 046	29 640 442,87

Le Comité syndical autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

CS 19-03-11 - CONVENTION RELATIVE AU REVERSEMENT DES RESULTATS BUDGETAIRES A CONCLURE AVEC LA COMMUNE DE FLEURY SUR ORNE - DISTRIBUTION 2019

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet de convention relative au reversement des résultats budgétaires à conclure avec la Commune de FLEURY-SUR-ORNE, et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CS- 19-03-12 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE TRANSFERT A CONCLURE ENTRE LE SYNDICAT « EAU DU BASSIN CAENNAIS » ET LA COMMUNE DE CARPIQUET

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de transfert établi pour la Commune de CARPIQUET et annexé à la présente délibération, et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ce procès-verbal ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CS-19-03-13 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE TRANSFERT A CONCLURE ENTRE LE SYNDICAT « EAU DU BASSIN CAENNAIS » ET LA COMMUNE D'EPRON

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de transfert établi pour la Commune d'EPRON et annexé à la présente délibération, et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ce procès-verbal ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CS-19-03-14 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE TRANSFERT A CONCLURE ENTRE LE SYNDICAT « EAU DU BASSIN CAENNAIS » ET LA COMMUNE DE BENOUILLE

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de transfert établi pour la Commune de BENOUVILLE et annexé à la présente délibération, et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ce procès-verbal ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CS- 19-03-15 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE TRANSFERT A CONCLURE ENTRE LE SYNDICAT « EAU DU BASSIN CAENNAIS » ET LA COMMUNE DE SAINT AUBIN D'ARQUENAY

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de transfert établi pour la Commune de SAINT-AUBIN D'ARQUENAY et annexé à la présente délibération, et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ce procès-verbal ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CS-19-03-16 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE TRANSFERT A CONCLURE ENTRE LE SYNDICAT « EAU DU BASSIN CAENNAIS » ET LA COMMUNE DE FLEURY SUR ORNE

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de transfert établi pour la Commune de FLEURY-SUR-ORNE et annexé à la présente délibération, et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ce procès-verbal ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

CS-19-03-17 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE TRANSFERT A CONCLURE ENTRE LE SYNDICAT « EAU DU BASSIN CAENNAIS » ET LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de transfert établi pour la commune de SAINT-GERMAIN-LA BLANCHE-HERBE et annexé à la présente délibération, et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ce procès-verbal ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CS- 19-03-18 - DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°4 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BIEVILLE BEUVILLE.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°4 au contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de la Commune de Biéville Beuville.

CS 19-03-19 - DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°6 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SYNDICAT DE CHEUX SAINT MANVIEU.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°6 au contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'ancien SIAEP de Cheux-Saint Manvieu.

CS19-03-20 -- DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°4 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT AUBIN D'ARQUENAY.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°4 au contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de la Commune de Saint Aubin d'Arquenay.

CS 19-03-21 -- DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°8 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SYNDICAT DE LOUVIGNY.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°8 au contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'ancien SIAEP de la Région de Louvigny.

CS 19-03-22 -- DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°6 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SYNDICAT DE CAEN OUEST.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°6 au contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'ancien SIAEP de la Région de Caen Ouest.

CS 19-03-23 -- DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°5 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE L'ANCIEN SYNDICAT DE MAY SUR ORNE.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°5 au contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'ancien Syndicat de May sur Orne.

CS 19-03-24-- DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°6 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SYNDICAT DU VAL D'ODON.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°6 au contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de de l'ancien SIAEP de Val d'Odon.

CS 19-03-25 —PRODUCTION et DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°6 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SYNDICAT DE LA SOURCE DE THAON.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°6 au contrat de délégation de service public pour la production et distribution de l'eau potable sur le territoire de l'ancien SIAEP de la Source de Thaon.

CS 19-03-26 -- PRODUCTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°3 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT d'EAU POTABLE DU CLOS MORANT.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°3 au contrat de délégation de service public pour la production de l'eau potable sur le territoire du SMAEP du Clos Morant.

CS 19-03-27 —DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CARPIQUET.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de la commune de Carpiquet.

CS 19-03-28 -- DISTRIBUTION EAU POTABLE- AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE LA COMMUNE DE BLAINVILLE SUR ORNE.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de la commune de Blainville sur Orne.

CS-19-03-29 - AVIS SUR REVISION N°1 - SCOT – POLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METROPOLE

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le projet arrêté de SCoT Caen-Métropole assorti des demandes de corrections et modifications exposées.

CS-19-03-30 - EAU POTABLE – REGLEMENT DU SERVICE PUBLIC d'EAU POTABLE

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le nouveau règlement du service d'eau potable et ses annexes, joints à la présente délibération, et autorise M. le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

CS-19-03-31 DISTRIBUTION-PRODUCTION- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE Du SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE – EXERCICE 2017

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, prend acte à l'unanimité de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

La séance est levée à 20.00

Ces délibérations sont consultables, sur demande, auprès de la Direction du cycle de l'eau, pendant les horaires d'ouverture.

Le Président

Daniel FRANCOISE

Affichage

Diffusé : aux membres du Syndicat pour affichage